

# "Points Rénovation Info Service" (PRIS) en Mayenne

## Permanences territoriales

0 808 800 700 Service gratuit + prix appel

### Permanences communes

- Château Gontier, mairie :  
Jeudi matin : EIE et SOLIHA  
2ème et 4ème jeudi matin du mois : ADIL  
3ème jeudi du mois : CAUE
- Communauté de communes du Mont des Avaloirs (CCMA), 2ème mardi après-midi du mois : ADIL, EIE, SOLIHA et CAUE  
Mois pair : Pré-en-Pail, au siège de la CCMA  
Mois impair : Villaines-la-Juhel, au centre des ressources
- Cossé-le-Vivien : EIE et SOLIHA  
1er mercredi matin du mois
- Craon, Maison des Services au Public : EIE et SOLIHA  
3ème mercredi matin du mois
- Ernée, siège de la Communauté de communes d'Ernée : ADIL, EIE, SOLIHA et CAUE  
1er mardi après-midi du mois
- Evron, Communautés de communes des Coëvrons, Espace Coëvrons :  
2ème mardi matin du mois : EIE, SOLIHA, ADIL et CAUE  
4ème mardi matin du mois : EIE et CAUE
- Lassy-les-Châteaux, Maison des Services au Public, 2ème jeudi matin de chaque mois : EIE et SOLIHA
- Laval, Maison de l'habitat :  
Le matin : ADIL, EIE et SOLIHA  
L'après-midi : ADIL et SOLIHA
- Loiron-Ruillé, Communautés de communes du Pays de Loiron : EIE et SOLIHA  
4ème mercredi après-midi du mois
- Mayenne, Pôle territorial de la DDT : ADIL, EIE, SOLIHA et CAUE  
1er et 3ème jeudi matin du mois
- Meslay-du-Maine, Pôle intercommunal des services : ADIL, EIE et SOLIHA  
2ème et 4ème mercredi matin du mois

### Permanences ADIL

#### Conseils juridiques et financiers

- Ambrières-les-Vallées, Maison des services publics, 2ème lundi du mois, de 16h15 à 17h15
- Château Gontier, mairie, 2ème et 4ème jeudi matin du mois
- Communauté de communes du Mont des Avaloirs (CCMA), 2ème mardi après-midi du mois :  
Mois pair : Pré-en-Pail, au siège de la CCMA  
Mois impair : Villaines-la-Juhel, au centre des ressources
- Ernée, siège de la Communauté de communes d'Ernée, 1er mardi après-midi du mois
- Evron, Communautés de communes des Coëvrons, Espace Coëvrons, 2ème mardi matin du mois
- Landivy, mairie, 3ème lundi du mois
- Laval, Maison de l'habitat, du lundi au vendredi
- Mayenne, Pôle territorial de la DDT, 1er et 3ème jeudi matin du mois
- Meslay-du-Maine, Pôle intercommunal des services, 2ème et 4ème mercredi matin du mois

### Permanences SOLIHA

#### Public éligible ANAH

- Château Gontier, mairie, jeudi matin
- Communauté de communes du Mont des Avaloirs (CCMA), 2ème mardi après-midi du mois :  
Mois pair : Pré-en-Pail, au siège de la CCMA  
Mois impair : Villaines-la-Juhel, au centre des ressources
- Cossé-le-Vivien, mairie, 1er mercredi matin du mois
- Craon, Maison des Services au Public, 3ème mercredi matin du mois
- Ernée, siège de la Communauté de communes d'Ernée, 1er mardi après-midi du mois
- Evron, Communautés de communes des Coëvrons, Espace Coëvrons, 2ème mardi matin du mois
- Lassy-les-Châteaux, Maison des Services au Public, 2ème jeudi matin de chaque mois
- Laval, Maison de l'habitat, du lundi au vendredi
- Loiron-Ruillé, Communautés de communes du Pays de Loiron, 4ème mercredi après-midi du mois
- Mayenne, Pôle territorial de la DDT, 1er et 3ème jeudi matin du mois
- Meslay-du-Maine, Pôle intercommunal des services, tous les mercredis matins
- Renazé, mairie, 2ème mercredi matin du mois

### Permanences CAUE

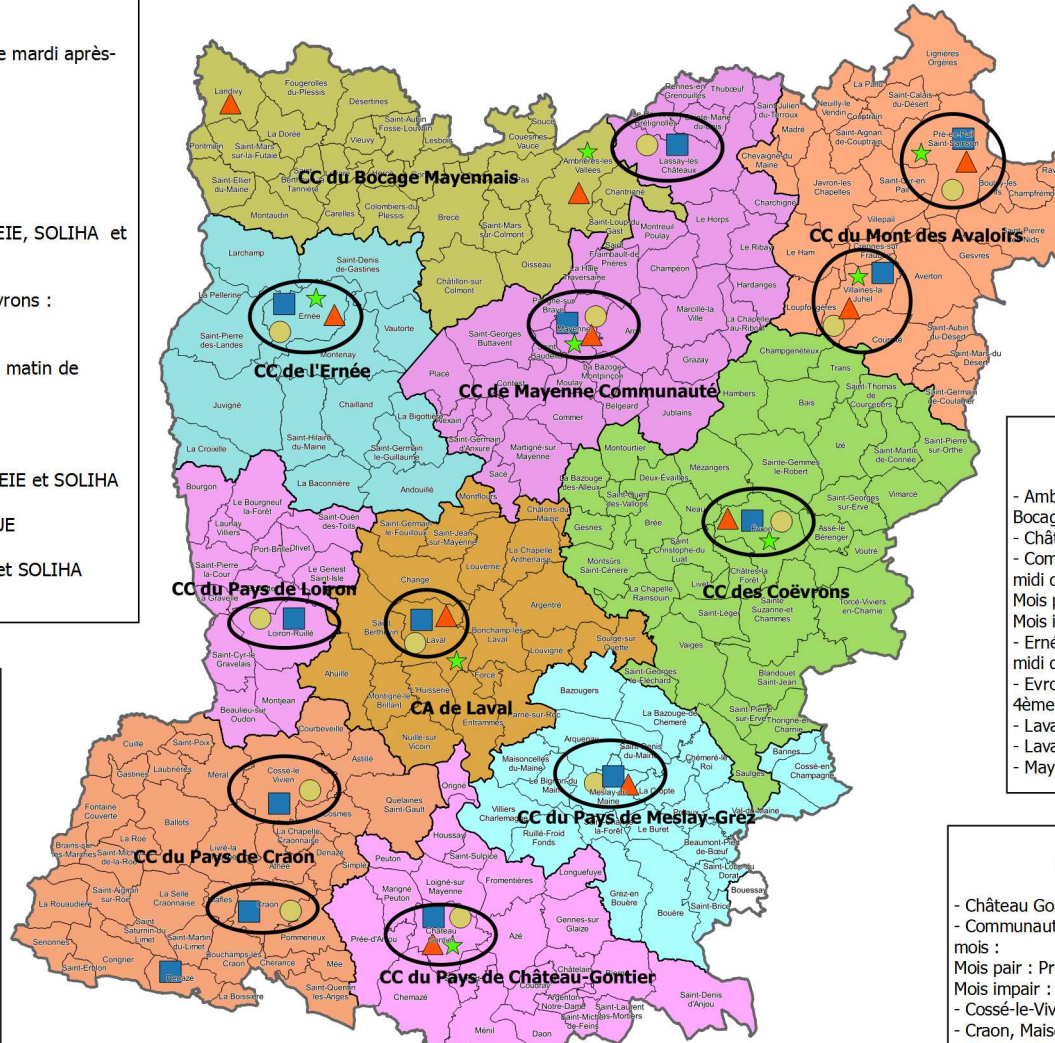
#### Conseil architecture et patrimoine

- Ambrières-les-Vallées, service technique de la Communauté de communes du Bocage Mayennais, 2ème jeudi matin du mois
- Château Gontier, mairie, 3ème jeudi du mois
- Communauté de communes du Mont des Avaloirs (CCMA), 2ème mardi après-midi du mois :  
Mois pair : Pré-en-Pail, au siège de la CCMA  
Mois impair : Villaines-la-Juhel, au centre des ressources
- Ernée, siège de la Communauté de communes de l'Ernée, 1er mardi après-midi du mois, 2ème jeudi après-midi du mois
- Evron, Communautés de communes des Coëvrons, Espace Coëvrons, 2ème et 4ème mardi matin du mois
- Laval, au CAUE : 2 rue de l'Ermitage, 3ème jeudi après-midi du mois
- Laval, mairie, 1er jeudi après-midi du mois
- Mayenne, Pôle territorial de la DDT, 1er et 3ème jeudi matin du mois

### Permanences EIE

#### Conseils techniques, démarches globales de rénovation

- Château Gontier, mairie, le jeudi
- Communauté de communes du Mont des Avaloirs (CCMA), 2ème mardi après-midi du mois :  
Mois pair : Pré-en-Pail, au siège de la CCMA  
Mois impair : Villaines-la-Juhel, au centre des ressources
- Cossé-le-Vivien, mairie, 1er mercredi matin du mois
- Craon, Maison des Services au Public, 3ème mercredi matin du mois
- Ernée, siège de la Communauté de communes d'Ernée, 1er mardi après-midi du mois
- Evron, Communautés de communes des Coëvrons, Espace Coëvrons, le mardi matin
- Lassy-les-Châteaux, Maison des Services au Public, 2ème jeudi matin de chaque mois
- Laval, Maison de l'habitat, le matin
- Loiron-Ruillé, Communautés de communes du Pays de Loiron, 4ème mercredi après-midi du mois
- Mayenne, Mardi et mercredi sauf après-midi du 1er et 2ème mardi du mois : ancienne mairie  
1er et 3ème jeudi matin du mois : Pôle territorial de la DDT
- Meslay-du-Maine, Pôle intercommunal des services : 2ème et 4ème mercredi matin du mois



- ▲ ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)
- SOLIHA (opérateur ANAH)
- EIE\* (Espace Info Energie)
- ★ CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

○ Permanences communes